



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE KAMOURASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 28 octobre 2019

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Présents** : Monsieur le Maire Robert Bérubé et Messieurs les conseillers, Nicholas Ouellet, Pierre Lachaine, Sarto Dubé et René Royer

Madame Ginette Roy, directrice générale est aussi présente.

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué et signifié légalement suivant la Loi, le 24 octobre 2019 par le maire Monsieur Robert Bérubé et tenue le 28 octobre 2019 à 19 h à la salle du conseil municipal.**

M. le Maire présente l'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation de la soumission pour le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la rue Poulin
3. Réaffectation budgétaire
4. Salaire de la directrice générale adjointe
5. Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 222, boul. Bégin - Les Jardins du Clocher
6. Période de questions
7. Fermeture de l'assemblée

**219.10.19**

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019 soit accepté tel que présenté.

**220.10.19**

**2. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE POULIN**

**ATTENDU QUE** le projet de prolongement du réseau d'égout sur la rue Poulin a été déposé dans la planification des travaux de la TECQ 2014-2018 et accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui financera la totalité de ce projet ;

**ATTENDU QUE** la compagnie Tetra Tech inc. de Rimouski a eu le mandat de réaliser l'ingénierie de ce projet ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un appel d'offres sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) du Gouvernement du Québec ;

**ATTENDU QUE** 8 fournisseurs ont déposé une offre dont voici les résultats :

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
Action Progex inc.	221 068,18 \$
Excavations Bourgoïn & Dickner	247 087,03 \$
Les entreprises JR Morin inc.	257 457,77 \$
Michel Gamache et frères inc.	258 118,88 \$
Les excavations Lafontaine inc.	272 152,72 \$
Les Entreprises Gilbert Cloutier inc.	273 295,00 \$
Construction B.M.L. Division Sintra inc.	274 928,22 \$
Excavations Deschênes et fils inc.	329 276,90 \$

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le contrat pour le prolongement du réseau d'égout sur la rue Poulin soit octroyé à l'entreprise \_\_\_\_\_ au montant de \_\_\_\_\_ \$ taxes incluses ;

**QUE** le maire monsieur Robert Bérubé et la directrice générale madame Ginette Roy soient autorisés à signer le contrat avec l'entreprise \_\_\_\_\_.

**221.10.19**

### **3. RÉAFFECTATION BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les réaffectations budgétaires suivantes :

<b>875 \$</b>	De	02 33000 521	Déneigement Fronteau/Verbois
	À	02 33000 522	Entretien et réparation trottoir
<b>1 080 \$</b>	De	02 41400 650	Vêtements, chaussures et accessoires
	À	02 45110 629	Autres bacs récupération
<b>860 \$</b>	De	02 62100 310	Frais de déplacement
	À	02 41301 310	Frais de déplacement personnel
<b>235 \$</b>	De	02 45120 951	Quote-part site d'enfouissement St-Philippe
	À	02 43000 970	Cours d'eau
<b>12 000 \$</b>	De	03 31000 001	Activités d'investissement
	À	02 41300 525	Entretien réparation véhicule hygiène
<b>1 600 \$</b>	De	02 32000 525	Entretien réparation véhicule voirie
	À	02 41300 525	Entretien réparation véhicule hygiène
<b>32 \$</b>	De	02 11000 493	Réceptions
	À	02 11000 494	Cotisations associations et abonnements
<b>235 \$</b>	De	02 13000 414	Honoraires professionnels
	À	02 19000 412	Services juridiques
<b>345 \$</b>	De	02 22000 528	Entretien réparation caserne
	À	02 23000 525	Entretien des citernes
<b>45 \$</b>	De	02 32000 622	Achat de sable, gravier
	À	02 32000 625	Achat d'asphalte
<b>1785 \$</b>	De	02 32000 649	Grilles de rue
<b>1 435 \$</b>	À	02 32000 1521	Réfection de fossés
<b>350 \$</b>	À	02 32000 1 522	Balayage des rues
<b>3 000 \$</b>	De	02 32000 526	Entr. Rép. machinerie équipement
<b>575 \$</b>	De	02 32000 525	Entr. Rép. véhicules voirie
<b>3 575 \$</b>	À	02 33000 526	Entr. Rép. véhicules déneigement
<b>90 \$</b>	De	02 41301 649	Pièces et accessoires eau potable
	À	02 41201 649	Pièces et accessoires usine
<b>1 155 \$</b>	De	02 41400 522	Entr. Rép. usine traitement eaux usées
<b>780 \$</b>	À	02 41300 521	Entr. Rép. réseau eau potable
<b>375 \$</b>	À	02 41400 521	Entretien réparation étangs
<b>860 \$</b>	De	02 62100 310	Frais de déplacement développement
	À	02 41301 310	Frais de déplacement eau potable
<b>500 \$</b>	De	02 41300 454	Service de formation eau potable
<b>1 300 \$</b>	De	02 13000 454	Formation et perfectionnement adm.
<b>1 800 \$</b>	À	02 41400 454	Réseau d'égouts formation
<b>1 670 \$</b>	De	02 41300 635	Produits chimiques
<b>400 \$</b>	À	02 41500 521	Entr. Rép. égout pluvial grilles
<b>200 \$</b>	À	02 43000 970	Cours d'eau
<b>1 070 \$</b>	À	02 45110 629	Bacs récupération

222.10.19

**4. SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

**ATTENDU QUE** Mme Manon Lévesque a assuré l'intérim à la direction générale depuis le 27 mars 2019 ;

**ATTENDU QUE** cette dernière a su assurer, au fil des ans, une permanence à l'administration municipale et un suivi des dossiers administratifs relevant de la direction générale en l'absence de celle-ci ;

**ATTENDU** la récente nomination de la directrice générale et le transfert de nombreux dossiers ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers présents de maintenir le salaire actuel de la directrice générale adjointe, aux mêmes conditions, jusqu'au 31 décembre 2019 et que son salaire soit revu pour l'année 2020.

223.10.19

**5. DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DE TOUTE TAXE FONCIÈRE POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 222, BOUL. BÉGIN - LES JARDINS DU CLOCHER**

**ATTENDU QUE** le 16 juillet 2019, les Jardins du Clocher soumettait à la Commission municipale, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 222, boulevard Bégin à Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** la Commission municipale du Québec doit consulter la Municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande de reconnaissance.

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Pacôme recommande à la Commission municipale du Québec de refuser la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 222, boul. Bégin au nom de Les Jardins du Clocher.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

224.10.19

**12. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**ATTENDU QUE** tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés ;

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Robert Bérubé  
Maire

\_\_\_\_\_  
Ginette Roy  
Directrice générale